

bulletin



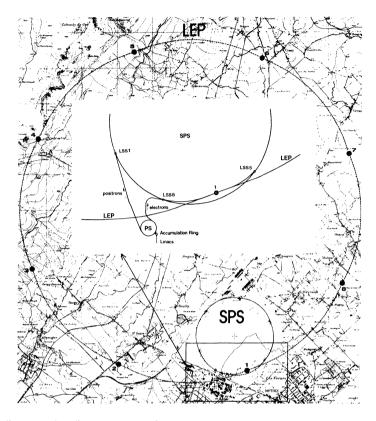




SEMAINE DU LUNDI 7 JUILLET 1980

N°28/80

WEEK MONDAY 7 JULY 1980



La toute récente proposition pour l'injection dans l'anneau de LEP, faisant appel aux accélérateurs existants.

The latest proposal for the injection system of the LEP scheme at CERN, making use of the existing accelerators.

LEP devant le Conseil

Le projet de construction d'un grand anneau de stockage électrons-positons (LEP) a été officiellement soumis pour la première fois aux délégués des Etats membres lors de la session du 27 juin du Conseil du CERN. Les délégués ont convenu que la définition du projet, maintenant dénommée Phase 1, servira de base pour la préparation de leurs décisions. La Phase 1 comprend la construction d'un accélérateur linéaire à électrons-positons et d'un anneau accumulateur, l'utilisation dans le système d'injection des machines PS et SPS déjà en exploitation, la construction de l'anneau LEP de 10 km de diamètre équipé de façon à fournir dans un premier temps une énergie de 50 GeV par faisceau et l'équipement (au départ) de quatre halls pour les expériences de collision de faisceaux. Les dépenses totales afférentes à la Phase 1 sont estimées à 900 MFS et on espère que le niveau des budgets mis à la disposition du CERN en permettra le financement en huit ans environ (les premières collisions de faisceaux seraient réalisées plus tôt). Le Conseil a également décidé que le projet LEP, s'il est approuvé, serait considéré comme partie intégrante du programme de base de l'Organisation et, par conséquent, géré suivant les procédures budgétaires normales du CERN. Ces décisions ouvrent la voie, de façon beaucoup plus simple que prévu, vers l'approbation du projet LEP escomptée pour l'année prochaine.

LEP before the Council

At the CERN Council session on 27 June, the project to construct a large electron-positron storage ring, LEP, was put formally before the delegates of the Member States for the first time. The delegates agreed that the definition of the project, now known as Phase 1, is the one on which they will prepare their decisions. Phase 1 involves the construction of an electron-positron linac and accumulator ring, the use of the existing PS and SPS in the injection system, the construction of the 10 km diameter LEP ring, equipped so as to reach (initially) an energy of 50 GeV per beam, and the equipping (initially) of four experimental halls for colliding beam physics. The total cost of Phase 1 is estimated at 900 million Swiss francs, and it is hoped to finance this from within existing CERN budget levels over about eight years (although the first colliding beams may be achieved sooner). The Council also decided that the LEP project, if approved, can be considered as part of the Basic Programme of the Organization and thus treated by the normal CERN budget procedures. These decisions clear the way, in a much simpler manner than had been anticipated, for approval of the LEP project hopefully in the coming year.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

NEW MANAGEMENT STRUCTURE OF CERN

At the Sixty-sixth Session of the Council held on 26 and 27 June 1980, the Director-General designate, Professor H. Schopper, described his new management structure for the Organization to take effect as from January 1981. His proposal is to appoint five new Members of the Directorate to replace those of the present management. Two of these Directorate Members will work closely with the Director-General on the research programmes being carried out at CERN; another, called the Technical Director, will have a line-management responsibility under the Director-General for the PS, ISR, SPS and SB Divisions; and another, called the Director of Administration will have similar responsibilities for PE, FI and, possibly, HS Division. Theory, EP, EF and DD Divisions will report directly to the Director-General. When the LEP Project is approved, the LEP Project Leader will also become a Member of the Directorate. The Directorate Services will continue to serve the new Director-General. Professor Schopper explained that the LEP Project would

be carried out by staff in many CERN Divisions and the LEP Project Leader would be responsible for the budgets for LEP as well as for its technical design, the project planning and contracts.

The Council, after taking note of these management proposals, agreed to the nomination of two of the five Members of the Directorate in the new scheme. These were Dr. G. Brianti as Technical Director and Dr. E. Picasso as the future LEP Project Leader.

In anticipation of a favourable decision on the LEP Project, and with the agreement of Professor Schopper, we have asked Dr. Picasso to take responsibility for the coordination of the studies for the LEP Project as from 1 July 1980. It is intended to nominate the three other Members of the new Directorate in the autumn of this

J.B. Adams Executive Director-General

L. Van Hove Research Director-General

PERMIS DE RESIDENCE ET DE TRAVAIL DANS LES PAYS HOTES

Comme convenu à la réunion du 3.6.80 du Comité Consultatif Permanent, une série de courts articles * sur ces sujets sera publiée au cours des prochains mois dans le Bulletin hebdomadaire. Ils permettront de donner une information de base sur la situation actuellement connue de l'Organisation et ne devront pas être confondus avec les changements éventuels dont le CERN pourrait discuter avec les autorités compétentes.

**Ces articles résumeront les législations nationales et tiendront compte des arrangements spécifiques au CERN, mais ils ne seront pas exhaustifs. Les membres du personnel qui rencontrent actuellement des difficultés sont invités à prendre contact avec la Section des Affaires sociales de la Division du Personnel.

**Le Comité Consultatif Permanent a également recommandé que les membres du personnel notifient à l'Administration les problèmes réels pour lesquels ils n'ont pas trouvé de solution; ceci, tant en ce qui concerne les articles proposés sur la liste ci-

après que sur d'autres sujets susceptibles de faire l'objet d'articles d'information d'utilité générale. Nous invitons donc les membres du personnel à nous informer des problèmes spécifiques et actuels qu'ils rencontrent afin de nous permettre d'étudier les mesures appropriées.

Article 1 - Résidence en Suisse - Enfants non-suisses du personnel du CERN

Les enfants non-suisses du personnel du CERN sont autorisés à résider en Suisse, sous trois régimes :

1. Droit de résidence selon les Statut et Règlement du Personnel

Les enfants définis comme enfants à charge selon les Statut et Règlement bénéficient du droit de résidence offert par la Carte de Légitimation délivrée par le Département Politique Fédéral.

Les enfants qui poursuivent des études à plein temps en restent bénéficiaires jusqu'à l'âge de 25 ans (26 dans certaines circonstances). Suite à la récente révision RESCO des Statut et Règlement, les enfants célibataires, ne poursuivant pas d'études à plein temps, mais toujours dépendants, peuvent continuer à bénéficier du statut d'enfant à charge (sauf en ce qui concerne l'allocation pour enfant) jusqu'à l'âge de 20 ans.

2. Droit de résidence suite à l'octroi d'un permis de travail

Ce sujet sera traité dans un article sur les conditions d'obtention d'un permis de travail.

3. <u>Droit de résidence suite à l'octroi d'une "Autorisation d'Etablissement"</u> délivrée par les autorités suisses

3 (i) Conditions requises

3(i)(a) Les conditions principales sont mentionnées dans une lettre du Département Politique Fédéral, datée du 3 avril 1979, qui avait été publiée dans le Bulletin hebdomadaire No. 24/79 et dont nous rappelons l'extrait ci-dessous :

"Etablissement des enfants :

- a) La durée du séjour antérieur à la délivrance du premier permis sera prise en considération pour l'octroi du permis d'établissement. En règle générale, la délivrance de ce permis pourra être envisagée si l'intéressé a séjourné plus de douze ans en Suisse, dont au moins 5 ans consécutifs au cours des dernières années.
- b) L'autorisation d'établissement pourra être accordée avant l'écoulement des délais prévus sous lettre a) ci-dessus, si l'intéressé a des attaches particulières avec notre pays (mariage avec une Suissesse ou ascendants d'origine suisse). Le moment à partir duquel il pourra bénéficier de l'établissement sera déterminé de cas en cas en fonction des circonstances particulières du cas d'espèce.
- c) Restent réservées les décisions à l'égard des ressortissants de pays éloignés et des ressortissants des pays de l'Est."
- 3(i)(b) A ce qui précède, nous pouvons ajouter quelques informations supplémentaires :
 - est prise en compte la période de <u>résidence effective</u>, pas de <u>domicile</u>;
 - le calcul des années de résidence n'est pas affecté par la fréquentation d'une école non-suisse, tant en Suisse qu'à l'étranger, à condition que l'enfant ait rejoint son domicile en Suisse chaque soir;

- les périodes d'absence de Suisse (autres que pour les vacances) sont déduites lors du calcul des 12 ans de résidence; les absences causées par des études post-universitaires ou par le service militaire, ne sont pas considérées comme des interruptions au cours des 5 années consécutives mais peuvent retarder l'octroi de l'Autorisation. Entre-temps, le Contrôle de l'Habitant peut délivrer un permis temporaire ou "permis de séjour pour la prise d'un emploi" - (un prochain article traitera ce sujet plus en détail).

3(ii) Statut de "l'Autorisation d'Etablissement"

- Cette autorisation est valable pour une période illimitée mais peut être retirée dans certaines circonstances, notamment si son bénéficiaire quitte la Suisse pour 6 mois ou plus. Il est toutefois possible d'obtenir une autorisation d'absence jusqu'à 2 ans maximum.
- Elle est délivrée sous forme d'un livret d'une validité, en principe, de 3 ans pour des raisons de contrôle. Son renouvellement est un droit, sauf pour raisons vraiment graves. C'est au bénéficiaire qu'il incombe de demander la prolongation de l'autorisation. Il est également tenu d'informer les autorités de tout changement dans sa situation familiale.
- Cette autorisation n'est valable que dans le Canton qui l'a délivrée. Une autorisation de ce dernier est nécessaire pour travailler ou résider dans un autre Canton.
- Le bénéficiaire n'est soumis à aucune restriction en ce qui concerne l'exercice d'une activité professionnelle.
- La femme et les enfants au-dessous de 18 ans, vivant sous le même toit que le bénéficiaire, sont inclus dans l'autorisation.
- Les bénéficiaires de cette autorisation doivent obligatoirement être affiliés au régime de sécurité sociale suisse (AVS/AI/APS). Une copie de la loi fédérale et cantonale sur ce sujet, ainsi qu'une information de base sur les accords réciproques entre la Suisse et les Etats Membres du CERN, peuvent être consultées à la Section des Affaires sociales.
- Des facilités existent pour le libre passage de l'assurance-maladie AUSTRIA à l'assurance-maladie suisse INTRAS.

3(iii) <u>Procédure à suivre en vue de l'obtention d'une "Autorisation d'Etablissement"</u>

- Une demande écrite doit être adressée au Contrôle de l'Habitant de Genève, pour le Canton de Genève, ou au Bureau Communal des Etrangers, pour le Canton de Vaud. Dans ce dernier cas, les documents sont transmis à la Police Cantonale des Etrangers de Lausanne.
- Des formulaires et des informations sur les autres documents à joindre aux demandes, peuvent être obtenus à la Section des Affaires sociales.
- Les autorités cantonales transmettent leur avis à la Police fédérale des Etrangers qui prend la décision.
- La procédure prend de 2 à 3 mois. Pendant cette période, les autorités cantonales peuvent délivrer un permis de travail pour un emploi spécifique.
- Il est possible de faire appel contre une décision de la Police fédérale des Etrangers en s'adressant au Département fédéral de Justice et Police dont le jugement est définitif.

Section des Affaires sociales Division du Personnel Tél. 4201

* Liste des articles proposés :

- 1. Résidence en Suisse
- 2. Emploi en Suisse
- 3. Résidence en Suisse
- 4. Résidence et emploi en Suisse
- 5. Résidence en France
- 6. Résidence en France
- 7. Emploi en France
- 8. Résidence et emploi en France

- : enfants non-suisses du personnel du CERN.
- conjoint et enfants non-suisses du personnel du CERN, résidant en Suisse ou en France.
- retraités non-suisses du personnel du CERN.
- ex-membres non-suisses du personnel du CERN, conjoints non-suisses, veufs, séparés ou divorcés du personnel du CERN.
- : enfants non-français du personnel du CERN.
- : retraités non-français du personnel du CERN.
- conjoint et enfants non-français du personnel du CERN, résidant en France ou en Suisse.
- ex-membres non-français du personnel du CERN, conjoints non-français, veufs, séparés ou divorcés du personnel du CERN.

SEMINARS SEMINAIRES

WEDNESDAY 9 JULY

THEORETICAL SEMINAR

at 14.00 hrs - Theory Conference Room

"Violation of Time-Reversal Invariance and Entropy Increase"

by C.N. Yang / Stony Brook and CERN

THURSDAY 10 JULY

ESO ASTROPHYSICS SEMINAR

at 14.00 hrs - DD Auditorium (Bldg.31 - 3rd floor)

"Properties of Dust HII Regions"

by M. Perinotto / Florence

Abstract: UV observations of the extinction in

 θ^1 and θ^2 Orionis and of the continumm in the Orion nebula made with the IUE satellite are presented and discussed in terms of the properties of the associated dust.

MONDAY 14 JULY

EP SEMINAR

at 17.00 hrs - Auditorium

"Charm Production by 280 GeV Muon Interactions"

by T. Sloan / Univ. of Lancaster

TUESDAY 15 JULY

CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR

at 16.30 hrs - Auditorium

"Determination of the Strong Coupling Constant $\alpha_{\dot{s}}$ in e^+e^- Annihilations"

by T. Meyer / Wisconsin-DESY

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

Title

SUMMER STUDENT LECTURES

Time

Date

		Ball 1970 1970 1970
Next w	eek :	
16.7 -	8.30 10.00	Opening Session R. Salmeron - "Introduction"
17.7 -	8.30	<pre>C. Curran - "Introduction to CERN's central computing facilities"</pre>
	10.00	R. Carreras - "High energy physics and everyday language".

All the lectures are held in the Auditorium and given in English.

JOINT TRAINING BOARD

Are there 'Technology Gaps' at CERN ?

One of the jobs of the new Joint Training Board (JTB) is to collect information on training needs and formulate for the DG a training plan covering the whole of CERN. To help establish training needs objectively, we agreed at our first meeting to look for the possible existence of gaps, weaknesses, or obsolescence in the technical, engineering and administrative capacities of CERN today, and of dangerous trends for the future. CERN must remain able to talk with industry and others outside from a position of at least equal competence in all areas, and introduce new design and working methods they are using to save themselves money and manpower. Only by updating our equipment and giving our staff the appropriate training can we all hope to maintain our aim to be the best High Energy Physics Laboratory in the world.

Before any consideration of training programmes, we in the JTB need to have a rough picture of CERN's real and potential technical weaknesses. With this we can then think more realistically how to begin planning, in collaboration with Divisional managements, the training which should accompany modernisation in the weak spots.

We would therefore like to ask for help from anybody interested - staff members or visitors - in pinpointing areas where 'Technology Gaps' exist, either locally or throughout CERN. If you have suggestions, or know other people who might be interested and well informed, please contact E. Fischer (Head of Education Services, tel. 5811), or any other member of the JTB (M. Benot, L. Di Lella, M. Hine, M. Reinharz, J. Schmid, A. Verdier).

Mervyn Hine, Chairman, Joint Training Board



INFORMATIONS

GENERALES

GENERAL INFORMATION

AUX UTILISATEURS D'ETHANE

Certains cylindres d'éthane livrés récemment ont une pression anormalement élevée. Veuillez contrôler vos cylindres. Si la pression dépasse 40 bars, avisez la Section Sécurité Chimique du Groupe Sécurité du Travail (tél. 3583 ou 8-513) et renvoyez le cyclindre à F. Spyse.

Groupe Activités Divisionnaires / Division HS

A T T E N T I O N ! DERNIER RAPPEL

APPELS TELEPHONIQUES DEMANDES AU CENTRAL

Pour mieux répartir vos appels sur les pupitres des téléphonistes, nous devons adopter un seul numéro d'appel du Central au lieu de deux actuellement utilisés (11 et 14).

Dès le début de juillet, vous pourrez appeler le Central par le numéro 11 pour demander des correspondants en Suisse ou dans d'autres pays.

Veuillez alors préciser IMMEDIATEMENT à la téléphoniste le pays de destination de votre appel. Il n'y aura plus de réponse au No 14 à partir du 9 juillet. Nous vous conseillons de rayer la mention du No 14 sur les disques placés au centre du cadran d'appel de votre téléphone, après avoir retiré la protection transparente.

La liste téléphonique analytique qui sera distribuée en juillet comportera les nouvelles instructions d'emploi du téléphone.

> Division du Personnel Tél. 3094

ON RECHERCHE

La personne qui a utilisé le "Recueil systématique du droit fédéral", et qui a emprunté la "Loi fédérale concernant les allocations pour perte de gain" ainsi que le règlement y relatif, est priée de rendre ces textes au Service juridique dans les plus brefs délais.

C. Stahel / 2717

OBJETS TROUVES SUR LES DEUX SITES AU MOIS DE JUIN 1980

- Le 30.5, une somme d'argent trouvée sur le parking du Bât.54, côté Jura,
- Le 2.6, une paire de lunettes de soleil trouvée au Bât. 873,
- Le 2.6, une paire de lunettes trouvée dans le couloir du Bât.4,
- Le 4.6, un circuit imprimé trouvé sur le Site de Meyrin,
- Le 5.6, un manteau vert, taille 42, trouvé

TO USERS OF ETHANE

Recent deliveries of ethane have contained some cylinders with an abnormally high pressure. Please check your cylinders. If the pressure is over 40 bars, report this to the Chemical Safety Section of the General Safety Group (tel. 3583 or 8-513) and return the cylinder to F. Spyse.

Divisional Activities Group / HS Division

A T T E N T I O N ! LAST REMINDER

TELEPHONE CALLS MADE VIA THE OPERATOR

A single number will be used in future instead of the two in use at present (11 and 14) to call the exchange, in order to be able to distribute calls more evenly among the operators' switchboards.

From the beginning of July, calls may be made via the operator to subscribers both in Switzerland and abroad by dialling 11 and IMMEDIATELY telling the operator which country is being called. As from 9 July, there will be no reply when 14 is dialled. You should therefore remove the transparent protective disc from the centre of your telephone dial, delete the number 14 and then replace the disc.

The new instructions for using the telephone will be given in the analytical directory to be distributed in July.

Personnel Division Tel. 3094

LOOKING FOR

The person who used the 'Recueil systématique du droit fédéral' and borrowed the 'Loi fédérale concernant les allocations pour perte de gain' as well as its application rules, is kindly requested to return these texts immediately to the Legal Service.

C. Stahel / 2717

au Bât.2, R-031,

Le 6.6, une somme d'argent trouvée au Bât.60,

Le 9.6, une sacoche noire, trouvée au Bât.60, près de la SBS,

Le 10.6, un sac contenant des vêtements de sports.

Le 10.6, un K-Way bleu trouvé Restaurant No 1,

Le 12.6, une somme d'argent trouvée au Bât.593, Le 20.6, un parapluie trouvé sur le Site de

Prévessin.

A réclamer au Service de Sécurité, Bât.502.

VACANT POSTS LIST ON 30th JUNE 1980

Post No.	Vacancy No.	Title_	Grade	
TH-DI-023 *	80-60	Clerk	4	
EP-RE-56-080 *	80-23	Technician (Electronics)	6	B+
EP-DI-058 *	80-10	Physicist	9	
EP-RE-12-234	80–48	Engineer or Senior Technical Assistant (Electronics)	8/9	В+
DD-ES-NP-104	80-61	Technician (Electronics)	7	
DD-ES-DD-220	80-54	Technician (Electronics)	6/7	B+
PS-0P-093	80-58	Physicist or Electronics Engineer	8/9	
SPS-EPO-WA-261	80-55	Technician (Experimental Areas Operation)	7	
DG-RE-TM-40 *	80-65	Translator	8	
PE-PM-SO-26 *	80-29	Social Worker	7/8	
SB-EE-EL-EM-116 *	80-64	Technician (Electronics)	5	
SB-EE-EL-HT-156 *	80-50	Technician (Electrical)	5	B+
SB-EE-GE-SI-202 *	80-56	Electrician	4	B+
SB-EE-GE-PH-369 *	80-62	Technician (Power Supplies)	5	B+
SB-AC-CI-451	80-59	Photo-Engraver	4	
HS-RP-PM-50	80-67	Clerk (Part-time)	3/4	
HS-DI-SC-125 *	80-34	Safety Engineer - Assistant Head of Emergency & Site Security Service -	8	

NOTE : B+ = Future Board

Applications for these vacancies are invited from staff members and surpernumeraries only, except where a post is marked with an asterisk indicating that external recruitment has been authorized.

For staff members who wish to apply for an internal job, but who hesitate because they do not have the qualifications required, adequate training could be envisaged. They are therefore encouraged to make their interest known.

Vacancies of other Organizations and Institutes are display on the notice-boards in the Administration Building and outside the Reception Office, Personnel Division.

Plats du jour des restaurants

Semaine du 7 juillet au 11 juillet 1980

	No. 1	No. 2	No.3
Midi/Lunch Time	Bâtiment Administratif Administration Building Meyrin (CH)	Bâtiment 504 Building 504 Meyrin (CH)	Bâtiment 866 Building 866 Prévessin (F)
Prix	<i>I</i> 4,50Fr.s. <i>II</i> 5,10 Fr.s.	I 4,80Fr.s.Ⅲ 5,50Fr.s.	FF. 11,30
LUNDI/ MONDAY	I Cannellonis au Jambon II Escalope de Porc Viennoise Spaghetti Tomate Salade Verte	I Schubling Garni II Dinde Braisée aux Légumes Pommes Frites	Steack Pommes Nouvelles Haricots Verts
MARDI/ TUESDAY	I Oeufs Durs à l'Algérienne II Fish and Chips Tomate Grillée	I Maquereau Niçoise II Emincé de Porc Mexicaine Riz Pilaf Légumes	Rôti de Dinde Coquillettes Légumes Saison
MERCREDI/ WEDNESDAY	I Riz Pilaw Zingara II Hamburger Oeuf à Cheval	I Taglietella à la Crème II Roosbeef Maison Pommes Mousseline Légumes	Jambon Chaud Pommes Purée Petits Pois
JEUDI/ THURSDAY	I Tête de Veau Sauce Gribiche II Steack Grillé Pommes Mousseline Epinards	I Ravioli au Parmesan II Boulettes de Viande Napolitaine Macaroni au Beurre Légumes	Quenelles de Brochet Sauce Nantua Riz Légumes Saison
VENDREDI/ FRIDAY	I Assiette Anglaise II La Marée du Jour Garnie	I Hamburger Lyonnaise II Truite Meunière Pommes Persillées Légumes	Tendron de Veau Pommes Dorées Légumes Saison
	Restaurant No.1	Restaurant No.2	Restaurant No.3

Heures d'ouverture Lundi au Vendredi:
06h à 02h30
Samedi et Dimanche

Samedi et Dimanche : Samedi : 1. Cafétaria : 08h à 20h 08h00 à 14h00 2. Restaurant : 11h30 à 14h

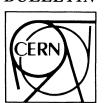
18h00 à 19h30

Lundi au Vendredi:
06h à 20h30
Samedi:

20h30 07h00 à 20h00 i :

Lundi au Vendredi:

BULLETIN



ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

CONSEIL DU PERSONNEL

Lors de sa première réunion, du 25 juin 1980, le nouveau Conseil du Personnel a élu les membres suivants au Comité Exécutif:

Président/President	
Vice-Président/Vice-President	_
Trésorier/Treasurer	
Secrétaire/Secretary	
Responsable de l'Information)
Information Officer	3
Membres/Members	

Les délégués de l'Association au Comité Consultatif Permanent restent en place jusqu'au prochain Conseil du Personnel. De même pour les délégués dans les différentes Commission.

COMITE EXECUTIF

Certains membres du nouveau Comité Exécutif ont déjà été présents à la réunion du Conseil de l'Organisation des 26 et 27 juin 1980.

Hier, 3 juillet 1980, le Président a assisté à la réunion de la Commission Exécutive qui a examiné les rapports des groupes d'études sur les pensions et sur les implications d'une association éventuelle avec les Organisations Coordonnées pour les rémunérations et les pensions.

STAFF COUNCIL

At the first meeting of the new Council of the Staff Association held on the 25th June, the following delegates were elected to the Executive Committee:

Michel VITASSE	ISR	Collège/College	"B"	(F)
Helmut REICH	PS	11	''A''	(D)
Werner KOHL	\mathbf{EF}	11	''B''	(A)
Jack BLANCHARD	SB	11	"C"	(F)
Ray NOYES	ISR	п	"A"	(GB)
Guy BONNEFOND	SPS	11	"C"	(F)
Klaas GASE	PS	11	"B"	(NL)
Lars LEISTAM	ISR	11	''A''	(S)
Romain PITTIN	PS	11	"B"	(F)

The Association delegates to the CERN Standing Advisory Committee will remain as they are until the next Council meeting. The same applies to the delegates of the various Committees set up under the previous Council.

EXECUTIVE COMMITTEE

Some members of the Executive Committee attended the CERN Council meeting of the 26th and 27th June last week.

Yesterday, the 3rd July, the President took part in a meeting of the CERN Executive Board which examined the reports of Study groups on pensions, and the implications of CERN associating itself with Coordinated Organisations' System of remuneration and pensions.

CLUBS

FOOTBALL CLUB

Un seul match de Championnat à cause de l'état du terrain : EP/INTER = 3 à 1.

Le Classement définitif sera donné la semaine prochaine.

Coupe VANNIER : victoire du BOOSTER sur le SPS par deux buts à zéro. La Coupe a été remise par M1le VANNIER au Capitaine LABEYE du BOOSTER.

Le Comité remercie Mr. VANNIER pour ce don au Club.

Un tournoi de onze ou de six va être organisé au mois de septembre. Tous les joueurs désirant participer à l'organisation de ce tournoi sont priés de prendre contact avec leurs responsables d'équipes.

MODEL CLUB

There will be a meeting of the Model Club on Monday 7th July at 17.00 in the Club Room of Restaurant No.2.

The CERN Model Club is organising a concours at SEMNOZ, near Annecy, on Saturday 12 July.

This is part of a joint meeting with the Annecy Model Club for the 12, 13 and 14 July. "Deux axes" on the 12th, "Trois axes" on the 13th, and "Grandes Plumes" on the 14th. Please come and support this event, particularly on the Saturday, if possible.

CLUB DE PETANOUE

SAMEDI 5 JUILLET 1980 - 14h00 (heure suisse)

CONCOURS DE DOUBLETTES formées - 3 parties

. BUFFET - BUVETTE

VELO CLUB

SORTIES DU SAMEDI 5 JUILLET 1980

Section masculine

. Rendez-vous à 7h30 (heure suisse) à la Piscine de Ferney-Voltaire.

Parcours de 77 kms très vallonné (l'éventuelle répartition en 2 groupes sera faite au départ).

Section féminine

. Rendez-vous à 13h00 (heure suisse) à la Piscine de Ferney-Voltaire ou à 13h30 sur la Place de St. Genis.

2 parcours possibles : 66 et 46 kms.

Terminons en félicitant toutes celles et tous ceux qui ont participé, le week-end dernier, au week-end dans les Dombes. Malgré des conditions atmosphériques peu favorables, la bonne humeur était générale (avec l'aide exceptionnelle des spécialités gastronomiques locales) et cette formule sera reconduite avant la fin de la saison.

CLUB HIPPIQUE

COURS POUR DEBUTANTS A SEGNY

Un cours pour débutant commence cette semaine à SEGNY le jeudi de 7h à 8h (heure suisse). Le Club fait un forfait de FS 80.- pour 5 heures d'équitation et la cotisation assurance pour les 6 mois de l'année. Renseignez-vous vite auprès de : Michèle JOUHET Tél. 3449. Les cavaliers devront commencer le jeudi 10 juillet 1980.

Randonnée à FUANS les 19 et 20 juillet : 160 FF tout compris. Cette randonnée est spécialement adaptée aux nouveaux cavaliers.
Renseignements Michèle JOUHET Tél.3449.

Randonnée d'une semaine organisée par le manège de SEGNY dans les Landes du 27 juillet au 4 août. Inscriptions : Daniel ALLIOD.

CERN WOMEN'S CLUB

ANTE AND POST NATAL CLASSES

Marina Groenevelt gives these classes on Thursday and Friday Morning in the Tortella Club Rooms.

12 lessons ante natal and 6 lessons post natal. During the ante natal lessons there is the possibility to do a few lessons with husbands on Wednesday evening.

Pregnant mothers who have already children are welcome to bring them during the lessons.

Further information phone Marina (023)59.51.05 (Membership of the Club is necessary).

COOPERATIVES

INTERFON

PROMOTIONS

Nous avons actuellement en promotion et en partie en stock :

- . Lave-vaisselle, machine à laver, aspirateurs
- . Cuisinière mixte ROSIERES.
- . Congélateur vertical FRANCIA 300 1.
- . Congélateur bahut CANDY 440 1.
- . Réfrigérateur table top BRANDT 155 1.
- . Boîte réfrigérante ou chauffante FRIGEDA : fonctionne en $12^{\rm V}$ DC ou $220^{\rm V}$ AC.
- . Sorbetière électrique SEB.
- . Salons de jardin, de jardin farniente, de balcon, bancs de jardin ALLIBERT, AMI, BLOT.
- Parasols Ø 180 NEYRAT : coutil imprimé, doublé avec pieds en fonte 12 ou 17 k., epoxy blanc ou plastique.
- . Portiques GYM AMCA 2 m. et 3m50.
- . Jeux de boules acier, inox, en valise etc.
- . Barbecues LE CREUSET.

Comme pour tous nos articles, possibilité de détaxe.

CULTURAL ACTIVITIES ACTIVITES CULTURELLES

POUR INFORMATION

THEATRE DU GRAND CASINO DE GENEVE

Soirée de ballets présentée par :

. Jean MARTINELLI et Jean-Michel VEYRAT

JEUDI 10 JUILLET 1980 dès 21h00

Les ballets seront exécutés par plusieurs danseuses et danseurs étoiles de l'Opéra de Paris.

Au programme :

- . Daphnis et Chloé de Ravel,
- . La Belle au Bois-Dormant de Tchaikowsky,
- . Roméo et Juliette de Berlioz,
- . Don Quichotte de Minkus,
- . Spartacus de Katchaturian,
- . Festival de Fleurs de Helstedt.
- . Prélude à l'Après-Midi d'un Faune de Debussy,
- . Le Cygne de St-Saens.

Location des billets au Grand Passage.

CONSEIL 1980-81

Collège	Groupes Elect.	Représentants	Tél.	Ccllège	Groupes Elect.	Représentants	Tél.
а	1 DD 2 DD 3 DD	BENOT Michel RANJARD Florence	5026 3366	(suite)	17 PS 18 PS 19 PS 20 PS	VALVINI Alfredo GASE Klaas RATCLIFF Eric PITTIN Romain	26 36 2787 5044 3807
	4 DG	BERRY Peter	3232		21 PS	BASTIN Stephen	2586
	5 EF 6 EF	BEUSCH Werner CHIAVERI Enrico	3057 3535		22 SB 23 SB 24 SB	GUTHAPFEL Claude CHARAVAY Robert THORNHILL Leslie	4192 4182 3549
	7 EP 8 EP 9 EP 10 EP 11 EP	FERRO-LUZZI Michele - - - -	3168	·	25 SPS 26 SPS 27 SPS 28 SPS	BERSINGER Henri HOVLAND Heljar PERON Daniel PARTHE Christa	5195 5573 5163 4619
	12FI/PE	DORAN Michael	3590				
	13HS/SB		2220		l DD 2DD/DG	PERLEMOINE Claude	3832
	14 ISR 15 ISR	LEISTAM Lars	3727 3920		3 EF 4 EF	GROSSETETE Georges DUCIMETIERE Albert	2085 6874
	16) 17(PS 18)	HASEROTH Helmut REICH Karl SZELESS Balazs	2503 2554 3806		5 EF 6 EP 7 EP	KUBLY Michel	3791
	19 SPS 20 SPS		5396 4613		8 EP	DEMORNEX Monique SALDANA Frédéric	2133 4042
	20 SFS 21 SPS	TYRRELL Mark	5242		9 FI 10 FI	GROSPIRON Michel	3902
	22 TH	NAHM Werner	4411		11 PE	-	
b	1 DD 2 DD	- PETIOT Michel	4929		12 HS 13 HS	ALVERA Joachim	3696
	3 DG	GCMINET Aimée	3337		14 ISR 15 ISR	VALLOIS Philippe	3767
	4 EF 5 EF 6 EF	BOILEAU Raymond KOHL Werner GAUSS Peter	4095 4495 4529		16 PS 17 PS	BOUDINEAU Christian FERIGOULE Claude	3135 2586
	7 EF 8 EP	CAIRANTI Sergio	3845		18 SB 19 SB 20 SB	BLANCHARD Jack	2346
	9 EP 10 EP	BONNET Michel	2693		21 SB 22 SB 23 SB	- CHANEAC André	4425
	ll FI	FAWER Raymond	2473		24 SPS	BONNEFOND Guy	4735
	12 HS	HANON Jean-Marie	2016		25 SPS 26 SPS	- HERMAN Claude	5476
	13) 14(ISR 15)	FRANCIA Franco MARTUCCI Pietro VITASSE Michel	3407 3509 3638		22 2	0.20000	J 1 1 □
	16 PE	VANGELEYN Christian	3081				
L							

CAI	CALENDRIER HEBDOMADAIRE	OOM	[ADAIRE	1980		K	WEEKLY CALENDAR
LUNDI MONDAY	1,7 7.7	MARDI TUESDAY	8.7	MERCREDI 9.7 WEDNESDAY 9.7	JEI TH	JEUDI THURSDAY 10.7	VENDREDI 11.7 FRIDAY
4	ACCELERATOR CONFERENCE Plenary session (TV transmission in	€	ACCELERATOR CONFERENCE Plenary session (TV transmission in (C))	A ACCELERATOR CONFERENCE C	€ ©	ACCELERATOR CONFERENCE	A ACCELERATOR CONFERENCE Plenary session (TV transmission in
				1400 THEORETICAL SEMINAR Violation of Time-Reversal		1400 ESO ASTROPHYSICS SEMINAR Properties of Dust HII Regions -	
							BAL DES POMPIERS dès 18h30: Repas chauds dès 20h30: Danse avec l'orchestre SANTA FEE
	14.7		15.7	16.7		17.7	18.7
			·	830 SUMMER STUDENT LECTURE Opening Session	88 ⊗ 830	SUMMER STUDENT LECTURE Introduction to CERN's central computing facilities - by C. Ourran	
				1000 SUPPER STUDENT LECTURE [A] Introduction - by R. Salmeron	1000	OO SUMMER STUDENT LECTURE High energy physics and everyday language - by R. Carreras	
17 00	EP SEMINAR Charm production by 280 GeV Muon Interactions - by T. Sloan / Univ. of Lancaster	1630	CERN PARTICLE PHYSICS SEMINAR Determination of the Strong Coupling Constant $\alpha_{\rm S}$ in e ⁺ e ⁻ Annihilations - by T. Meyer / Wisconsin/DESY				
(Amphithéáre/bát Auditorium/blóg. Soo	€	Salle Théoric/bât. Theory lecture room/bidg.	Sixth Floor Conference Room ADM bldg. (60) Salle de conférence du sixième ét. bât. ADM	(09)	DD Auditorium bldg. 31-3rd fl. Amphithéàtre DD bát. 31-3° ét.	Deadline for insertions : Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hut) – Tel. 2819 Publications Group (DD) – Tel. 4106-3586-2755

Dernier délai pour insertions: mardi 12 h 00 Association du Personnel (Bar. Wilson)-Tél. 2819 Groupe des Publications (DD)-Tél. 4106-3886-2755

lieu selon indication place as indicated

SPS Auditorium Prévessin/Bloc 1 - 1st fl. Amphithéâtre SPS - Prévessin/Bloc 1 - 1st fl.

Amphithéâtre des ISR/bât. 30-7° ét. ISR Auditorium/bldg. 30-7th fl.

Salle du Conseil/bât. 503 Council Chamber/bidg.